

Mme ALBERT Marie-Louise épouse PUDDA  
20 Le Grand Serre  
38220 Séchilienne  
M ALBERT René  
786 Rue Hector Berlioz  
Le Chevalon  
38340 Voreppe

Le 11 février 2021



Objet : PLU de Villar d'Arène 05480  
Observations contestation de données

À  
Mairie  
Monsieur le commissaire-enquêteur  
05480 Villar d'Arène

Monsieur le commissaire- enquêteur

*mdk*

### 1.1 Rapport de présentation p 17 :

Nous sommes copropriétaires en indivis à Villar d'Arène 05480 d'une « maison et d'un terrain attenant » situés rue St Martin cadastrés sous les références AB 480 (sol) et AB 481 (lande). Ces deux parcelles dont l'une porte une maison, ne sont physiquement qu'une seule. La parcelle AB481 est séparée de sa voisine au sud et sud-ouest par une murette en pierres sèches. Or nous avons constaté que si la parcelle AB 480 est située en zone constructible, la parcelle AB481 est coupée en 2 pour une raison que nous ne comprenons pas, et est partiellement en zone agricole et partiellement en zone constructible. Si une trace de chemin est visible sur la parcelle AB 481, c'est parce que notre grand père Jean-Marie CLOT était propriétaire des 2 parcelles ainsi que de l'ensemble maison et terrains voisins AB 482 et 513 (actuellement propriétés de M Bellier). Son entrée de grange étant située au niveau des parcelles A480-481, il passait par ce terrain avec sa charrette et son cheval et en a laissé la trace. De plus par usage, les propriétés n'étaient jamais clôturées sauf les jardins potagers qui étaient protégés des animaux. Nous demandons par la présente que ces 2 parcelles AB 480-481 soient liées et en zone constructible.

### 1.2 Annexes au rapport de présentation. 3.1 bâtiments vacants p14

La maison située sur la parcelle AB 480 est indiquée « maison vacante ou partiellement vacante ». Or, Mme CLOT Anna veuve ALBERT y habite toujours et toute l'année, elle en a la jouissance. Il y a toujours eu dans cette maison un seul appartement occupé par notre maman. Or de nombreuses maisons dans le chef-lieu ne sont pas signalées comme partiellement vacantes alors qu'elles ne sont occupées qu'une petite partie des vacances scolaires.

### 1.2 Annexes au rapport de présentation. Patrimoine archéologique p33

Cette même maison sur parcelle AB 480 est classée comme présentant un caractère patrimonial. Certes, elle est voûtée mais sans piliers à l'intérieur. Des murs ont été édifiés, coupant le bas en plusieurs espaces par notre grand-père Jean-Marie CLOT (alors propriétaire) pendant la guerre de 39/45 pour soutenir la voûte trop faible. Dans le village, un certain nombre de maisons ont de très belles voûtes mais ne sont pas classées. Nous aimons et respectons le patrimoine mais que faut-il préférer : une maison dans le style du village ou une ruine ? Les toits ont évolué : chaume, ardoises, tôles ...et bientôt recouverts de panneaux solaires. Il a fallu 45 ans pour sauver l'église, il nous semble difficile de sauver durablement des voûtes en mauvais état d'une maison bâtie sur un terrain mouvant !

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte notre demande de révision du projet.

Recevez Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Mme ALBERT Marie-Louise épouse PUDDA

M. ALBERT René

*Mme ALBERT Marie-Louise épouse PUDDA*

*M. ALBERT René*